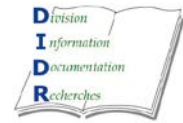


VIÊT NAM



Note

25 avril 2016



Les évolutions du régime de parti unique et la répression des dissidents

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Résumé : En dépit de quelques ouvertures dans la représentation de la société civile, le Parti communiste vietnamien (PCV) contrôle le système politique et poursuit la répression des dissidents.

Abstract: Despite some openings in the representation of the civil society, the Vietnamese Communist Party controls the political system and continues the repression of the dissidents.

Table des matières

Introduction.....	3
1. Le « Renouveau » de la fin des années 1980.....	3
1.2. Les raisons du « Renouveau »	3
1.3. La contestation ouverte du rôle du parti unique (1986-1991).....	4
1.4. La répression de la contestation politique à partir de 1991	4
2. Le Parti unique dirige l'Etat	5
2.1. La réforme des institutions politiques.....	5
2.2. Le Parti communiste reste maître du système politique.....	6
3. Deux institutions d'élite : le Parti et l'armée	6
3.1. Le fonctionnement sectaire du Parti communiste.....	6
3.2. L'armée : un organisme autonome et puissant.....	8
4. L'extension de la dissidence politique et sa répression	10
4.1. L'élargissement de la contestation depuis 2006.....	10
4.2. La répression persistante des bloggeurs et des dissidents.....	11
Bibliographie.....	14

Introduction

En 1954, le Viêt Nam a été divisé en deux Etats, celui du Nord et celui du Sud. Le Nord-Viêt Nam était dirigé par un parti communiste, allié à la Chine et à l'URSS. Ce parti y a instauré un système totalitaire calqué sur le régime communiste chinois, après avoir réprimé les dissidents en son sein au milieu des années 1950¹. En 1975, le Sud-Viêt Nam a été rattaché au Nord-Viêt Nam à la suite d'une guerre entre ces deux Etats, et le même type de régime y a été introduit sous la direction du parti unique, avec l'étatisation de l'économie et la suppression des libertés publiques. A partir de 1986, l'Etat a desserré son contrôle sur l'économie, mais n'a pas fondamentalement modifié le système politique, resté totalitaire. En effet, les évolutions politiques intervenues depuis la fin des années 1980 visent surtout à pérenniser le rôle du parti unique dans un contexte de transformation rapide de l'économie et d'intégration du Viêt Nam dans l'ASEAN depuis 1995.

1. Le « Renouveau » de la fin des années 1980

1.2. Les raisons du « Renouveau »

Au début des années 1980, la direction du Parti communiste vietnamien (PCV) a fait un constat d'échec des mesures économiques d'étatisation instaurées après la réunification du pays en 1975. Lors du 5^e congrès du Parti en 1982, le secrétaire général Lê Duẩn a reconnu la persistance d'une pénurie alimentaire et de biens de consommation, de l'inflation et la situation difficile de la population : « *Un grand nombre de gens sont encore sans emploi. Les travailleurs particulièrement les ouvriers, les fonctionnaires et les paysans ont des conditions de vie difficiles.* » Cependant, le parti restait hostile au marché libre, et les nouvelles mesures prises s'avéraient contre-productives, si bien qu'en 1986, le taux d'inflation atteignait 1 000 % et la pénurie alimentaire provoquait la malnutrition des enfants. De plus, les Soviétiques, engagés dans la *perestroïka*, avaient annoncé la renégociation des accords économiques privilégiés avec leurs partenaires du bloc communiste².

Pour renverser cette situation économique critique, réuni en décembre 1986 sous l'égide de son nouveau secrétaire général Nguyễn Văn Linh, le 6^e congrès du PCV a engagé une série de réformes appelée *Đổi mới*, « Renouveau »³. Par ces réformes, le marché libre était autorisé, les terres arables des coopératives agricoles et de quelques fermes d'Etat étaient partagées en exploitations familiales (sous forme d'usufruit avec des baux de longue durée) et le secteur privé pouvait développer ses activités⁴.

Selon Pierre Brocheux, historien spécialiste du Viêt Nam : « *En 1989, tout en maintenant l'idéal ou l'horizon socialiste, le Viêt Nam passa d'une économie dirigée, soumise à la planification impérative et semi-autarcique, à une économie régulée par le marché et ouverte sur l'extérieur*⁵. »

¹ BOUDAREL Georges (historien spécialiste du Viêt Nam, Université Paris Diderot - Paris 7), *Cent fleurs éclosent dans la nuit du Viêt Nam : communisme et dissidence, 1954-1956*, Paris, Jacques Bertoin, 1991, 301 p.

² BROCHEUX Pierre (historien spécialiste du Viêt Nam, Université Paris Diderot - Paris 7), *Histoire du Viêt Nam contemporain, la nation résiliente*, Paris, Fayard, 2011, p. 216-217.

³ changer = *đổi* ; nouveau = *mới*.

⁴ BROCHEUX Pierre, *op. cit.*, p. 218-219.

⁵ *Id.*, p. 221.

Par ces réformes, le PCV s'attribuait le succès de l'amélioration de la situation économique du pays. Cependant, en reconnaissant ses erreurs passées, il prêtait le flanc aux critiques qu'il avait étouffées par la force.

1.3. La contestation ouverte du rôle du parti unique (1986-1991)

Les bouleversements intervenus dans les pays du bloc communiste, où séjournèrent des centaines de milliers de Vietnamiens, travailleurs migrants ou étudiants, et le spectaculaire revirement idéologique du PCV sur sa gestion de l'économie ont induit des soubresauts au Viêt Nam entre 1986 et 1992. L'effervescence de la société vietnamienne se manifesta par l'intermédiaire de clubs et d'associations divers, qui organisaient des conférences et diffusaient des bulletins. Certains organes de presse officiels participaient au mouvement, comme le journal des jeunes communistes d'Hô Chi Minh – Ville (ex-Saigon). Écrivains, historiens, enseignants, scientifiques s'exprimaient dans des débats qui portaient essentiellement sur le rôle du parti unique, et par extension sur la corruption et l'absence de compétence des cadres⁶.

Le 1^{er} mars 1990, la commission centrale d'organisation du Parti a convoqué l'écrivaine Dương Thu Hương, qui avait dénoncé la « société-caserne ». Devant celle-ci, elle a non seulement critiqué le rôle du PCV, mais a défendu l'abandon du principe de la « dictature du prolétariat » et du « centralisme démocratique »⁷.

A partir de 1986 apparaît une littérature émancipée du « réalisme socialiste » idéalisant la réalité, pour aborder la misère humaine et l'inconscient, ainsi que les questions historiques controversées (guerre, réforme agraire, etc.) ou taboues (persécutions, censure, etc.). Ce courant était mené par les écrivains Dương Thu Hương, Nguyễn Huy Thiệp, Nguyễn Ngọc et Phạm Thị Hoài. Dans un discours au congrès de l'Union des écrivains et des artistes de 1987, le nouveau secrétaire général du PCV, Nguyễn Văn Linh, proposa de désentraver la création culturelle de l'emprise du Parti⁸, à l'instar des artistes communistes contestataires des années 1950, hostiles au maoïsme devenu la référence du Parti en la matière depuis cette période⁹.

1.4. La répression de la contestation politique à partir de 1991

Comme en 1956, cette ouverture du PCV à la création culturelle libre a été rapidement suivie, en 1991, d'une répression massive contre les contestataires de la vérité officielle. Par exemple, Dương Thu Hương a été emprisonnée, puis mise en résidence surveillée. Elle s'est finalement enfuie en France. Des ouvrages n'ont pas été édités ou ont été censurés, et des livres ont été brûlés. Des dirigeants communistes ont été sanctionnés. Ainsi, la rédactrice-en-chef du journal des jeunes communistes d'Hô Chi Minh – Ville a été envoyée en « stage de formation » (= « camp de rééducation ») pour avoir publié une lettre d'Hô Chi Minh à sa femme chinoise en 1927, alors que l'histoire officielle ne faisait pas état de cette liaison¹⁰.

A partir de 1991, un arsenal de mesures restreignant les possibilités d'expression a été mis en place par le régime pour museler toute contestation publique. En 1997 une directive disposait que les cadres des médias devaient être formés et éduqués sous le leadership du Parti et la ferme direction du gouvernement. Le dispositif de surveillance et

⁶ *Id.*, p. 225-229.

⁷ *Id.*, p. 229-230.

⁸ *Id.*, p. 230.

⁹ BOUDAREL Georges, *op. cit.*

¹⁰ BROCHEUX Pierre, *op. cit.*, p. 231.

de répression a été étendu à Internet, qui apparaissait à cette période. Le mot d'ordre du Parti était désormais **õn ðinh**, « **stabilisation** »¹¹.

2. Le Parti unique dirige l'Etat

2.1. La réforme des institutions politiques

Le « Renouveau » dans le domaine économique a été accompagné par une évolution des institutions politiques du Viêt Nam. En effet, à partir du milieu des années 1980, dans la terminologie officielle, le rôle du Parti communiste était de donner simplement les orientations politiques générales, ce qui impliquait la séparation du Parti et de l'Etat. Cet objectif s'est traduit dans la nouvelle Constitution adoptée en 1992, qui a redéfini le rôle de l'Assemblée Nationale. De même, lors du Congrès du Parti de 1991, des documents font explicitement mention d'un « Etat socialiste régi par la loi », principe qui est intégré à la Constitution par un amendement de 2001¹².

Le fondement de ces réformes était d'obtenir une meilleure articulation entre les demandes de la société civile et les réponses des institutions politiques, pour éviter les émeutes comme en Chine communiste en 1989 ou l'effondrement du système comme en URSS et en Europe orientale. La composition de l'Assemblée Nationale et celle des conseils populaires, dont les membres sont choisis par les parlementaires, doivent refléter au mieux celle de la société vietnamienne, selon une sorte de système de quotas par catégories socio-professionnelles, minorités ethniques, sexes, etc. Au nom de l'efficacité, les pouvoirs des parlementaires, qui sont censés porter les aspirations de tous les secteurs de la société civile et de l'Etat, ont été accrus, notamment pour amender les projets de textes du Comité permanent de l'Assemblée, instance réellement détentrice du pouvoir législatif, et pour éventuellement sanctionner des ministres. Ces mesures vont de pair avec le souci de professionnalisation des parlementaires et l'information publique donnée aux travaux de l'Assemblée Nationale¹³.

Le système politique vietnamien est scindé à tous les échelons administratifs territoriaux entre l'appareil du Parti et les instances de l'Etat. En outre, au plan local, l'Assemblée Nationale est représentée par les conseils populaires qui élisent et surveillent les comités populaires, instances dépendant du gouvernement, qui est l'exécutif de l'Assemblée Nationale. Le Parquet populaire, qui contrôle l'exercice de la justice à tous les niveaux, est aussi une émanation de l'Assemblée Nationale¹⁴. Cette dernière élit aussi le président de la République : le 2 avril 2016, elle a élu, à la quasi-unanimité (91%) des députés, le général Trần Ðại Quang, membre du Politburo du Parti communiste du Vietnam (PCV) et ministre de la Sécurité publique, au poste de président de la République¹⁵.

Les textes rédigés et votés par l'Assemblée Nationale doivent néanmoins être validés par le Comité permanent et vérifiés par une « commission de rédaction », dont les membres sont choisis par le gouvernement. Le pouvoir institutionnel appartient en réalité au gouvernement, qui prend les décisions importantes et dont les décrets sont souvent

¹¹ *Id.*, p. 232.

¹² SALOMON Matthieu (CERI), « Power and Representation at the Vietnamese National Assembly, The Scope and Limits of Political Doi Moi », dans BALME Stéphanie et SIDEL Mark, *Vietnam's New Order, International Perspectives on the State and Reform in Vietnam*, Palgrave MacMillan, New York, Centre d'études et de recherches internationales (CERI) series in International Relations and Political Economy, 2007, p. 200-201.

¹³ SALOMON Matthieu, art. cit., p. 206-211.

¹⁴ PAPIN Philippe (historien spécialiste du Viêt Nam, Ecole pratique des Hautes Etudes), *Viêt-Nam, Parcours d'une nation*, Paris, La documentation française, coll. Asie Plurielle, 1999, p. 118-119.

¹⁵ *Vietnamplus - Agence vietnamienne d'information (AVI)* (organe de presse officiel vietnamien), « Le nouveau président du Vietnam prête serment », 02/04/2016.

supérieurs aux lois et ordonnances de l'Assemblée Nationale dans la hiérarchie des textes. En outre, le gouvernement contrôle les comités populaires qui dirigent les collectivités locales¹⁶.

2.2. Le Parti communiste reste maître du système politique

La Constitution de 1992 a permis l'élection de candidats « indépendants », c'est-à-dire non membres du PCV, à l'Assemblée Nationale. La première participation à une élection de ces candidats « indépendants » a eu lieu en 1997, mais parmi une grande majorité de candidats du Parti. Les listes de candidats sont établies par les organisations satellites du PCV, regroupées dans le Front de la patrie (*Mặt trận Tổ Quốc*), après l'audition des candidats par des assemblées formées de personnes triées par ces organisations¹⁷. En 2007, 43 candidats adoubés par les organisations de masse et non membres du Parti ont été élus parmi les 493 députés, soit 11% du total¹⁸. En 2011, ils étaient 42 sur 500 députés, soit toujours 11%. Tous les autres députés, soit une majorité écrasante de 89%, étaient membres du Parti communiste¹⁹. Une nouvelle élection est prévue en 2016 dans les mêmes conditions. Des candidats véritablement indépendants se sont manifestés, comme Nguyễn Quang A, un ancien membre du PCV favorable au pluralisme politique. Il a tenté en vain de faire avaliser sa candidature par le Front de la Patrie, tandis que ses partisans étaient interdits d'accès à la salle du vote²⁰.

Les élections législatives sont précédées par les congrès du Parti communiste, qui se tiennent aussi tous les cinq ans²¹. Les communistes contrôlent donc non seulement les rouages des pouvoirs exécutif et législatif au plan national, mais aussi au plan des collectivités locales en raison de la double appartenance des responsables (présidents et vice-présidents des comités et conseils populaires) au Parti et à l'Etat²². En cas de conflit entre le gouvernement et l'Assemblée Nationale, qui peut se répercuter au niveau des comités populaires, d'une part, et des conseils populaires, d'autre part, le Parti devient le seul arbitre possible pour éviter la paralysie des institutions. Selon Philippe Papin, historien spécialiste du Viêt Nam : « [...] *le montage administratif de l'appareil d'Etat, parce qu'il se contredit lui-même, semble conçu pour ne pas fonctionner. Le blocage n'est pas un effet pervers du système, mais il en est peut-être l'objectif* [...] »²³

3. Deux institutions d'élite : le Parti et l'armée

3.1. Le fonctionnement sectaire du Parti communiste

Peu d'informations fiables sont disponibles sur le fonctionnement interne réel du PCV. La présente note reprend les résultats d'enquêtes menées discrètement par deux anciens résidents de longue date au Viêt Nam et connaisseurs réputés de ce pays et de sa langue nationale : Philippe Papin et Laurent Passicouset. Voici ce qu'ils écrivaient à ce propos dans leur ouvrage « *Vivre avec les Vietnamiens* » :

¹⁶ PAPIN Philippe, p. 119.

¹⁷ SALOMON Matthieu, art. cit., p. 202.

¹⁸ BROCHEUX Pierre, p. 234.

¹⁹ Election Guide, "Socialist Republic of Vietnam: Election for Quoc-Hoi (National Assembly)", 22/05/2011.

²⁰ Vietnam Right Now (site web de défense des droits de l'homme au Viêt Nam), "Prominent dissident denied right to stand for election", 11/04/2016.

²¹ CHANH CONG PHAN (Université de Chicago), "Vietnam After 2016: Who Will Lead?", *The Diplomat*, 10/07/2015.

²² BROCHEUX Pierre, p. 235.

²³ PAPIN Philippe, p. 124-125.

« Le monde du Parti étant celui du secret, rien ne transparaissant à l'extérieur, on entend dire à son propos les choses les plus contradictoires. Certains le voient partout, d'autres nulle part. Personne ne sait vraiment ce qu'il représente, ni comment il fonctionne au quotidien.²⁴ »

En 2010, le Parti communiste comptait 3,7 millions de membres, soit près de 5% de la population totale du pays. Il fonctionne suivant un principe de hiérarchie, de façon cloisonnée, militaire et secrète. Sa base est atomisée sur tout le territoire et à l'intérieur des lieux de travail en petites cellules de quelques personnes, pour éviter notamment la constitution de mouvements d'opposition. Les tâches des militants consistent essentiellement à relayer les messages de la direction et à rallier les sceptiques. Les cellules sont groupées en sections, elles-mêmes réunies en organisations jusqu'au Comité central et au Bureau politique²⁵.

L'objectif d'un « Etat socialiste régi par la loi » vise à soumettre les membres du PCV au droit commun, ce qui impliquerait la création d'une police neutre, d'une justice indépendante et d'une presse libre, conditions qui sont loin d'être remplies. En effet, dans l'esprit de ses initiateurs, la réforme politique doit renforcer le PCV et empêcher le multipartisme. Le Parti continue à monopoliser le pouvoir, qui s'est décentralisé vers la province avec la réforme, mais la société civile reste tenue à l'écart des débats politiques²⁶.

Le Parti unique étant bien souvent la source des pouvoirs politiques, économiques, sociaux et même religieux, à toutes les échelles géographiques, l'adhésion à cette organisation n'est pas donnée à tous. L'adhésion au Parti est proposée par un cadre, qui peut être aussi un cadre de l'administration ou de l'entreprise où travaille le futur adhérent. Cette adhésion est contraignante dans la vie quotidienne, car le membre du Parti doit faire preuve d'ardeur au travail : « [...] un membre du Parti arrive au bureau à l'heure et n'en part pas à 15 heures. » Il a à subir un contrôle social supplémentaire émanant de sa cellule, dont une séance de grande confession annuelle. Cependant, il n'est pas concevable de refuser une sollicitation d'adhésion émanant du Parti, puisqu'appartenir à celui-ci est un honneur. Le nouveau membre (sympathisant) doit assister à de nombreuses réunions, à des cours de formation politique, apprendre par cœur des manuels inspirés de l'époque stalinienne et rédiger des petits mémoires avec des formules toutes faites issues de la « pensée Hô Chi Minh ». Pendant un an, l'adhérent est considéré comme sympathisant, n'assiste pas aux réunions de sa cellule, ne connaît pas les membres de celle-ci et est placé sous le contrôle de deux anciens adhérents, qui sont ses collègues de travail. Il fait l'objet de comptes rendus, puis il doit passer un examen (qui n'est pas une simple formalité) pour être considéré comme un véritable adhérent²⁷.

La procédure d'adhésion révèle le contrôle social exercé par le Parti sur la population. En effet, le Parti demande au futur membre de remplir un « livret familial » sur lequel figurent toutes les personnes de sa famille élargie et de celle de son conjoint. Toutes les informations concernant ces personnes doivent être mentionnées avec précision dans les rubriques telles que : état civil, domicile, ethnie, religion, profession, niveau scolaire, formation politique, activités dans les organisations de masse, appartenance éventuelle au Parti et aux Jeunesses communistes, séjours à l'étranger, niveau de revenus, patrimoine, « comportement politique ». Des rubriques spéciales concernent les rapports

²⁴ PAPIN Philippe (historien et épigraphe spécialiste du Viêt Nam, Ecole pratique des Hautes Etudes) et PASSICOUSSET Laurent (journaliste), *Vivre avec les Vietnamiens*, Paris, L'Archipel, 2010, p. 153.

²⁵ *Id.*, p. 164-165.

²⁶ THAYER Carlyle A. (politologue spécialiste du Viêt Nam, Université de Nouvelles Galles du Sud, Australie), "The Communist Vietnam Internal contradiction and the path to progress", Russian International Affairs Council (RIAC), 14/08/2014.

²⁷ PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 154-158.

des aïeux avec les Français et les Américains, les condamnations pendant la réforme agraire (1951-1956) ou les séjours en « camp de rééducation ». Ces informations sont recoupées avec les livrets d'autres membres et vérifiées de façon minutieuse par des membres du Parti auprès des informateurs habituels (policiers de quartier et îlotiers)²⁸.

A l'issue de cette période probatoire et d'investigation, le futur membre doit présenter une profession de foi écrite pour solliciter son adhésion. Son dossier réunit déjà les comptes rendus de ses parrains et des enquêtes effectuées sur son compte. Il lui faut aussi recevoir l'approbation des « masses », c'est-à-dire de ses collègues de travail non membres du Parti. Ces derniers sont réunis officiellement par le Parti et approuvent l'adhésion. Par la suite, les instances nationales du PCV délivrent une décision officielle d'intégration. Lors de l'intégration (*kết nạp*), une cérémonie d'intronisation solennelle est organisée sur le lieu de travail du nouveau membre en présence de responsables du PCV, pendant laquelle celui-ci récite par cœur le serment (*tuyên thê*) au Parti. Le nouveau membre doit suivre une nouvelle formation, rédiger un nouveau mémoire et apprendre par cœur un autre livret. Un an plus tard, par la titularisation, l'adhésion sera pleine et entière. Il faudra attendre encore une année, soit trois ans de stage au total, pour que le nouveau membre reçoive sa carte d'adhérent, nécessaire pour le vote à main levée. Par contre, celui-ci devra la cacher en cas de problème avec la police, sinon la contravention est doublée, car tout membre du Parti se doit d'être un citoyen exemplaire²⁹.

Les réunions de cellule se déroulent sur le lieu de travail. Les responsables de celle-ci sont aussi les supérieurs hiérarchiques professionnels. Les contenus des réunions doivent rester totalement secrets. De plus, les membres du Parti doivent assister aux réunions et activités des cellules de leur lieu d'habitation. Chaque année, chaque membre de la cellule doit faire son autocritique, orale et écrite, devant les autres membres, qui doivent en retour le critiquer. Cette séance (*kiêm diêm*) est redoutée par les membres du Parti, car les séances dégénèrent rapidement. En effet, tous les sujets, même les plus anodins (vider la poubelle du bureau, oublier de saluer un collègue, etc.), peuvent devenir des armes pour la critique. L'objectif de cette pratique (léniniste) est de créer la mésentente en faisant naître des conflits à la base pour imposer le contrôle de la direction. Cette procédure d'autocritique collective a été étendue à l'ensemble des fonctionnaires, même non membres du Parti³⁰.

L'adhésion au Parti n'a pas de conséquence directe dans la vie quotidienne. Elle n'est pas une démarche idéologique, à l'instar d'une adhésion à un parti politique dans un pays occidental, mais plutôt un rite social. Comme la plupart des Vietnamiens, les membres du PCV n'ont une connaissance de l'histoire contemporaine, de l'actualité et même de la nature du communisme que par la propagande officielle, qui est totalement déconnectée de la réalité. Pour les fonctionnaires, l'appartenance au Parti est un élément favorisant la promotion, et elle est obligatoire quand elle est sollicitée par les niveaux hiérarchiques supérieurs. Quant au secteur privé, ses salariés sont réticents, et celui-ci ne regroupait que 36 000 membres du Parti en 2009 en dépit des campagnes de recrutement. Comme dans la Fonction publique, ceux-ci doivent être des salariés exemplaires et s'efforcer d'étouffer les conflits du travail³¹.

3.2. L'armée : un organisme autonome et puissant

L'armée dispose de ses propres structures tant politiques que juridiques : ses propres sections du Parti, ses propres tribunaux, etc. Elle se considère comme indépendante des

²⁸ *Id.*, p. 159-161.

²⁹ *Id.*, p. 161-164.

³⁰ *Id.*, p. 167-171.

³¹ *Id.*, p. 172-176.

pouvoirs civils. De plus, elle est représentée par ses membres à tous les échelons administratifs, et influence ceux-ci. Les militaires disposent d'un grand pouvoir sur l'administration qui leur permet d'obtenir facilement des autorisations pour des concessions de terrains, des constructions d'entreprises ou des exploitations commerciales. Les militaires se sont appropriés des activités économiques de grande envergure dans de nombreux domaines (pétrole, construction, fret aérien, etc.), et se sentent dégagés des mesures de police qui contraignent les autres entrepreneurs³².

L'armée compte environ 500 000 militaires réguliers, 100 000 paramilitaires et 40 000 gardes-frontières³³, qui assurent la police dans plusieurs zones spéciales³⁴. Le service militaire est de 18 mois, mais la plupart des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur y échappe³⁵. En 2009, une loi a été votée par l'Assemblée Nationale pour réactiver les milices d'autodéfense dans toutes les communes, entreprises (même étrangères) de plus de 50 salariés (25 dans les zones côtières) et cellules du Parti. Sont mobilisables dans ces milices armées les hommes âgés de 18 à 50 ans et les femmes âgées de 18 à 45 ans. Ces structures militaires doublent les structures du PCV dans l'ensemble de la société. L'armée est sous la tutelle du Conseil national de Défense, présidé par le président de la République, qui est actuellement un général, et par le Comité central militaire, supervisé par le secrétaire général du PCV. De plus, l'armée est la seule organisation qui dispose de son propre Comité central, qui est la véritable instance décisionnelle la concernant³⁶.

L'armée est le seul employeur du pays qui puisse passer outre les interdits policiers à l'embauche ou à l'exercice de certaines activités censurées (comme la diffusion de films interdits dans ses salles de cinéma). Elle est autosuffisante, car tout son matériel est produit dans ses entreprises (ou importé de l'étranger). Mais surtout, elle a investi dans un très grand nombre de secteurs économiques, souvent sans rapport avec les activités de défense : bâtiment, immobilier, énergie, Internet, hôtellerie, assurances, banques, tourisme, café, pêcheries, textile, établissements sanitaires, porcelaine, téléphonie mobile, charbon, gestion de portefeuilles boursiers, transports, construction navale, etc. Et une partie des produits fabriqués dans les usines lui appartenant sont exportés. Or les services des douanes, des impôts, de l'anticorruption et de la police ne peuvent enquêter dans ces entreprises qu'avec une autorisation du haut commandement de l'armée. Ces entreprises, qui sont de véritables sociétés holdings aux activités multiples, ne sont soumises au droit commun que si elles ne travaillent en rien pour l'armée, ce qui est rare dans la réalité. Selon Carlyle A. Thayer, politologue de l'université des Nouvelles Galles du Sud en Australie et spécialiste de l'armée vietnamienne, le chiffre d'affaires de ces sociétés correspondait au montant du budget de la Défense en 2006 (1,4 milliard d'euros), et ces sociétés se sont ouvertes aux capitaux privés minoritaires pour se renforcer³⁷.

³² PAPIN Philippe, *op. cit.*, p. 128.

³³ PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 190.

³⁴ *Id.*, p. 195.

³⁵ *Id.*, p. 184.

³⁶ *Id.*, p. 192-194.

³⁷ Cité dans : *Id.*, p. 197-199.

4. L'extension de la dissidence politique et sa répression

4.1. L'élargissement de la contestation depuis 2006

A la faveur de l'assouplissement du contrôle politique et social en vue de l'entrée du Viêt Nam dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2006, est apparu un réseau de dissidents politiques contestant la légitimité du PCV et réclamant l'application des libertés publiques contenues dans la Constitution de 1992. Ce réseau s'est nommé « Bloc 8406 » (d'après la date de la publication de son manifeste signé par 168 dissidents). Dès l'adhésion à l'OMC acceptée en janvier 2007, la répression s'est abattue sur les contestataires, qui utilisent Internet pour diffuser des messages, se coordonner et tisser des liens avec la diaspora. Les autorités ont arrêté et condamné à de lourdes peines de prison de nombreux membres de ce réseau durant les années 2007 et 2008³⁸.

En 2009 les dissidents ont ajouté à leurs revendications des thèmes écologiques liés à l'exploitation des mines de bauxite, les relations avec la Chine (qui divisent la direction du PCV³⁹) et la corruption des cadres dirigeants du pays. Sept dissidents politiques, dont l'avocat Lê Công Định, déjà victime d'un interdit professionnel, ont été arrêtés de mai à juillet 2009 pour propagande contre l'Etat et « *sabotage de l'Etat en lien avec des forces réactionnaires intérieures et étrangères* », chef d'inculpation passible de vingt ans d'emprisonnement. Puis, en décembre 2009, cinq de ces dissidents détenus ont été accusés de « *mener des activités visant à renverser l'administration du peuple* », motif passible de la peine capitale. Le 19 août 2009, ils ont avoué devant la télévision d'Etat avoir voulu « *miner et renverser l'Etat vietnamien* »⁴⁰. Le 20 janvier 2010, dans un procès de pur style stalinien visant à impressionner les dissidents, quatre d'entre eux, dont Lê Công Định, ont été condamnés à des peines de cinq à seize années d'emprisonnement (la plus lourde peine étant infligée à Trần Huỳnh Duy Thức, membre du Parti démocratique du Viet Nam, qui a refusé de reconnaître ses fautes). Avant leur arrestation, certains de ces dissidents ont été maltraités à leur domicile par des hommes de mains à la solde de la police et victimes d'accusations fantaisistes⁴¹.

En octobre 2009, à Hà-Nôi et Hải Phòng, neuf autres dissidents politiques ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de deux à six ans, suivies de deux ans d'assignation à résidence. La plupart d'entre eux avaient simplement déployé sur la voie publique des banderoles demandant le multipartisme et la démocratie ou dénonçant la corruption. Certains avaient publié des articles critiquant le régime sur Internet. En effet, depuis 2008, les dissidents utilisent Internet, plus seulement pour communiquer entre eux, mais pour dénoncer les abus du régime. Ils ne sont plus les membres de groupes isolés concentrés sur un petit nombre de thèmes relatifs aux droits de l'homme. Ainsi, des groupes de personnes ou des individus, qui ne sont pas liés à des milieux dissidents identifiés, critiquent de nombreux aspects de la politique gouvernementale. A l'instar des autorités chinoises, le gouvernement vietnamien restreint la diffusion ou bloque provisoirement des réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et YouTube. En 2009, quatre bloggeurs ont été arrêtés et détenus. L'un d'entre eux, un journaliste qui avait publié sous un pseudonyme des commentaires sur les droits de l'homme dans la défunte URSS, a été licencié de son journal⁴².

³⁸ *Id.*, p. 349-352 ; THAYER Carlyle A., (Université de Nouvelles Galles du Sud, Australie), "Political Legitimacy of Vietnam's One Party-State: Challenges and Responses", *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 2009, vol. 28, n°4, p. 55-58.

³⁹ THAYER Carlyle A., 2009, art. cit., p. 62.

⁴⁰ *Id.*, p. 55-58; PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 353.

⁴¹ PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 355-356.

⁴² THAYER Carlyle A., 2009, art. cit., p. 58-60; PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 353.

L'année 2009 représente aussi un tournant répressif pour la presse vietnamienne, qui, contrôlée par l'Etat (chaque semaine à Hà-Nôi, les responsables des grands médias sont réunis pour recevoir les directives du chef de la Commission de propagande et d'éducation du PCV), s'était peu à peu émancipée en publiant des reportages d'investigation. Le 1^{er} janvier 2009, les rédacteurs-en-chef de deux journaux parmi les plus influents du pays, *Tuổi Trẻ* (*La Jeunesse*) et *Thanh Niên* (*Jeunes Gens*), ont été limogés pour avoir publié, ainsi que d'autres journaux depuis 2006, des dizaines d'articles sur l'affaire dite « Project Management Unit 18 (PMU 18) » relative à de vastes détournements de fonds de l'aide internationale par des hauts fonctionnaires du ministère des Transports. Plusieurs journalistes ont été arrêtés et interrogés sur leurs sources, dont un policier, condamné à un an d'emprisonnement pour divulgation de secrets d'Etat. En octobre 2008 un journaliste de *Thanh Niên* enquêtant sur cette affaire a été condamné à deux ans d'emprisonnement, puis amnistié deux mois plus tard⁴³.

4.2. La répression persistante des bloggeurs et des dissidents

Internet a permis l'éclosion de nombreux blogs, de forums de débats et de réseaux sociaux. A partir de 2008, des internautes non liés aux réseaux dissidents et exprimant leur avis ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison. Ils étaient une quarantaine en juillet 2009 à être jugés. La plupart ont été condamnés à quelques jours de détention. Le sujet qui dérange les autorités concerne les relations avec la Chine. En effet, une grande partie de ces bloggeurs ont pour point commun de dénoncer la collusion du pouvoir vietnamien avec la puissance militaire et économique chinoise, notamment pour l'exploitation de mines de bauxite (pollution et main d'œuvre chinoise) et l'occupation de nombreux îlots en mer de Chine (mer de l'Est pour les Vietnamiens), comme les îles Paracels rattachées à la Chine en 2007 et devenues la municipalité de Sansha. Depuis cette date, de nombreux Vietnamiens s'interrogent sur la capacité du PCV à maintenir l'intégrité du territoire national : alors que le PCV se présentait constamment comme le champion de l'ultranationalisme, il paraît désormais céder des territoires à la Chine pour des raisons financières. Les bloggeurs non dissidents abordant d'autres sujets peuvent aussi être convoqués par la police, mais ils sont le plus souvent doublés par de faux blogs de critiques tenus par des collaborateurs des autorités cherchant à les discréditer⁴⁴.

En 2015, le ministre de l'Intérieur, devenu président de la République en avril 2016, le général Trần Đại Quang, a présenté à l'Assemblée Nationale son bilan concernant ses efforts pour faire taire les dissidents : en trois ans et demi, la police a eu à connaître de 1 410 affaires en relation avec la sécurité nationale. Il a révélé que 60 groupes d'opposants, impliquant 350 personnes dans 50 villes et provinces, avaient été illégalement créés. Il s'est félicité d'avoir pu réprimer les meneurs de ces groupes dissidents, relativement peu nombreux dans un pays peuplé de 93 millions d'habitants⁴⁵. Cependant, les personnes revendiquant la liberté d'expression semblent de plus en plus organisées et de moins en moins intimidées par la répression qui reste pourtant extrêmement ferme à leur encontre.

En effet, la contestation semble se structurer davantage. Certains bloggeurs organisent des rencontres, comme Nguyễn Ngọc Như Quỳnh alias Mẹ Năm (« Madame Champignon ») (déjà arrêtée en septembre 2009) en avril 2014. En juillet 2014, a été fondée l'Association des journalistes indépendants du Viêt Nam, dont les membres ont été convoqués et interrogés par la police. Les bloggeurs et opposants connus sont parfois

⁴³ PAPIN Philippe et PASSICOUSSET Laurent, *op. cit.*, p. 316-320.

⁴⁴ *Id.*, p. 360-367.

⁴⁵ Vietnam Right Now, "Repressive police chief becomes president", 03/04/2016.

détenus brièvement pour les empêcher de participer à des actions de protestation antichinoises ou à des procès de dissidents, voire de voyager à l'étranger⁴⁶.

Certains se voient infliger de lourdes peines de prison. Ainsi, le 16 août 2013, les blogueurs Đinh Nguyễn Kha et Nguyễn Phương Uyên, étudiants et membres du groupe d'opposition « Jeunesse patriotique », arrêtés en octobre 2012 pour distribution de tracts à Hô Chi Minh – Ville, ont été condamnés en appel à quatre ans d'emprisonnement ferme, trois ans avec sursis et trois ans d'assignation à résidence. Lors de leur procès en appel, aucun avocat n'a été autorisé à pénétrer dans le tribunal. Deux autres membres de ce groupe, des musiciens, sont emprisonnés depuis octobre 2012 et condamnés respectivement à quatre et six ans d'emprisonnement⁴⁷. Récemment, Nguyễn Hữu Vinh alias Anh Ba Sàm (« Frère Ragots ») a été condamné à cinq ans d'emprisonnement le 23 mars 2016, ainsi que son assistante, Nguyễn Thị Minh Thúy, à trois ans. Ils avaient été arrêtés en mai 2014 alors que des appels à manifester contre la Chine se multipliaient sur Internet. Au second semestre 2015, à l'approche du XII^e congrès du PCV leur blog recevait 100 000 visiteurs par jour en moyenne. Des dizaines de manifestants les ont soutenus à Hà-Nôi, avant d'être rapidement dispersés par la police⁴⁸.

Outre les arrestations policières et les condamnations judiciaires, les dissidents sont parfois agressés et maltraités par des collaborateurs de la police ou des agents en civil, voire détenus au secret. Ainsi, Paul Trần minh Nhật, un militant pour la défense des droits de l'homme qui collabore avec des organes de presse catholique et la radio An Phong (Alphonso), a été frappé et détenu pendant une journée par la police en juin 2011 après une manifestation contre l'exploitation des mines de bauxite par les Chinois, puis il a été enlevé dans l'université d'Hô Chi Minh – Ville, où il était étudiant, le 27 août 2011, et séquestré dans un lieu secret jusqu'en février 2012, date de son incarcération dans une prison d'Hà-Nôi. Le 9 janvier 2013, il a été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour appartenance au parti Việt Tan, considéré comme terroriste par les autorités. Treize autres chrétiens ont alors aussi été condamnés pour le même motif à des peines de trois à treize ans d'emprisonnement suivies de 2 à 5 ans d'assignation à résidence. Ils subissent des conditions de détention particulièrement difficiles, étant notamment contraints de boire de l'eau contaminée provenant d'étangs et parqués dans des cellules étouffantes et sales, où ils sont victimes d'affections parasitaires⁴⁹. Relâché en août 2015, Paul Trần minh Nhật a été menacé et agressé par des policiers près d'un hôpital, puis il a été séquestré pendant douze heures et battu par des policiers en civil alors qu'il rentrait à son domicile à Hô Chi Minh – Ville ; lui-même et ses proches sont harcelés et leurs propriétés endommagées par des individus qu'ils estiment liés à la police⁵⁰.

Dans des conditions similaires, un tel scénario s'est reproduit à l'encontre d'un avocat défenseur des droits de l'homme. En août 2015, une chaîne de web-TV indépendante, appelée *Lượng Tâm TV* (« TV Conscience ») a été lancée par un groupe de journalistes, dont Nguyễn Văn Đài, un avocat chrétien fondateur du « Committee for Human Rights in Vietnam » en 2006, membre du Bloc 8406 et initiateur de « Brotherhood for

⁴⁶ Human Rights Watch (HRW), World Report 2015: Vietnam, Events of 2014.

⁴⁷ VHRN, « Đinh Nguyen Kha, un étudiant anti-chinois emprisonné », 19/07/2014 ;

⁴⁸ *Le Monde*, « Au Vietnam, le blogueur Nguyen Huu Vinh condamné à cinq ans de prison », Paris, 23/03/2016 ; Reporters sans frontières (RSF), « RSF condamne la parodie de procès du journaliste citoyen Nguyen Huu Vinh », 24/03/2016.

⁴⁹ Vietnam Human Rights News (VHRN, site web de défense des droits de l'homme au Viêt Nam), « Paul Tran minh Nhật (Paul Trần minh Nhật), un jeune catholique en prison », 06/08/2014.

⁵⁰ *Asia Sentinel*, « Activists beaten, robbed by paramilitaries in Vietnam », 08/12/2015; *Asia Sentinel*, « Au Vietnam, le harcèlement d'un opposant politique se poursuit... même après la prison » (trad. [anglais] : Matthieu Bourdet, *Alter Asia*), 25/01/2016.

Democracy » en 2013, emprisonné de 2008 à 2011. Le 6 décembre 2015, alors qu'il circulait dans un taxi à la suite d'une réunion sur les droits de l'homme, il a été enlevé par un groupe d'hommes masqués surgissant d'un véhicule utilitaire (*van*) sans plaques d'immatriculation, suivi de motards. Il a été maltraité et dévalisé, puis relâché loin de son domicile. Le 16 décembre, il a été arrêté par la police, ainsi que deux bloggeurs, membres de « Brotherhood for Democracy »⁵¹.

⁵¹ RSF, « L'état vietnamien s'acharne contre le journalisme-citoyen », 10/12/2015 ; Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), "Arrest and arbitrary detention of Mr. Nguyen Van Dai, a human rights lawyer and well-known defender of religious freedom", 18/12/2015.

Bibliographie

(sites web consultés en avril 2016)

Ouvrages

BOUDAREL Georges (historien spécialiste du Viêt Nam, Université Paris Diderot - Paris 7), *Cent fleurs éclosent dans la nuit du Viêt Nam : communisme et dissidence, 1954-1956*, Paris, Jacques Bertoin, 1991, 301 p.

BROCHEUX Pierre (historien spécialiste du Viêt Nam, Université Paris Diderot - Paris 7), *Histoire du Viêt Nam contemporain, la nation résiliente*, Paris, Fayard, 2011, 294 p.

PAPIN Philippe (historien et épigraphe spécialiste du Viêt Nam, Ecole pratique des Hautes Etudes), *Viêt-Nam, Parcours d'une nation*, Paris, La documentation française, coll. Asie Plurielle, 1999, 179 p.

PAPIN Philippe (historien et épigraphe spécialiste du Viêt Nam, Ecole pratique des Hautes Etudes) et PASSICOUSSET Laurent (journaliste spécialiste du Viêt Nam), *Vivre avec les Vietnamiens*, Paris, L'Archipel, 2010, 373 p.

Articles scientifiques

SALOMON Matthieu (CERI), « Power and Representation at the Vietnamese National Assembly, The Scope and Limits of Political Doi Moi », dans BALME Stéphanie et SIDEL Mark, *Vietnam's New Order, International Perspectives on the State and Reform in Vietnam*, Palgrave MacMillan, New York, Centre d'études et de recherches internationales (CERI) series in International Relations and Political Economy, 2007, p. 198-216.

THAYER Carlyle A. (Université de Nouvelles Galles du Sud, Australie), "The Communist Vietnam Internal contradiction and the path to progress", Russian International Affairs Council (RIAC), 14/08/2014 http://russiancouncil.ru/en/inner/?id_4=4186#top

THAYER Carlyle A. (politologue spécialiste du Viêt Nam, Université de Nouvelles Galles du Sud, Australie), "Political Legitimacy of Vietnam's One Party-State: Challenges and Responses", *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 2009, vol. 28, n°4, p. 46-70
<http://journals.sub.uni-hamburg.de/giga/jsaa/article/view/170>

CHANH CONG PHAN (Université de Chicago), "Vietnam After 2016: Who Will Lead?", *The Diplomat*, 10/07/2015 <http://thediplomat.com/2015/07/vietnam-after-2016-who-will-lead/>

ONG

Vietnam Right Now (site web de défense des droits de l'homme au Viêt Nam), "Prominent dissident denied right to stand for election", 11/04/2016
<http://vietnamrightnow.com/2016/04/prominent-dissident-denied-right-to-stand-for-election/>

Vietnam Right Now, "Repressive police chief becomes president", 03/04/2016
<http://vietnamrightnow.com/2016/04/repressive-police-chief-becomes-president/>

Reporters sans frontières (RSF), « RSF condamne la parodie de procès du journaliste citoyen Nguyen Huu Vinh », 24/03/2016 <https://rsf.org/fr/actualites/rsf-condamne-la-parodie-de-proces-du-journaliste-citoyen-nguyen-huu-vinh>

Human Rights Watch (HRW), *World Report 2015: Vietnam, Events of 2014*
<https://www.hrw.org/world-report/2015/country-chapters/vietnam>

Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), "Arrest and arbitrary detention of Mr. Nguyen Van Dai, a human rights lawyer and well-known defender of religious freedom", 18/12/2015 <https://www.fidh.org/en/issues/human-rights-defenders/arrest-and-arbitrary-detention-of-mr-nguyen-van-dai-a-human-rights>

RSF, « L'état vietnamien s'acharne contre le journalisme-citoyen », 10/12/2015
<https://rsf.org/fr/actualites/letat-vietnamien-sacharne-contre-le-journalisme-citoyen>

Vietnam Human Rights News (VHRN, site web de défense des droits de l'homme au Viêt Nam), « Paul Tran minh Nhat (Paul Trần minh Nhật), un jeune catholique en prison », 06/08/2014 <http://vietnamhumanrights.org/fr/paul-tran-minh-nhat-paul-tran-minh-nhat-un-jeune-catholique-en-prison/>

VHRN, « Dinh Nguyen Kha, un étudiant anti-chinois emprisonné », 19/07/2014
<http://vietnamhumanrights.org/fr/dinh-nguyen-kha-un-etudiant-anti-chinois-emprisonne/>

RSF, « Le procès de deux blogueurs entaché de violations du droit à la défense », 16/08/2013 <https://rsf.org/fr/actualites/le-proces-de-deux-blogueurs-entache-de-violations-du-droit-la-defense>

Médias

Vietnamplus - Agence vietnamienne d'information (AVI) (organe de presse officiel vietnamien), « Le nouveau président du Vietnam prête serment », 02/04/2016
<http://fr.vietnamplus.vn/le-nouveau-president-du-vietnam-prete-serment/73938.vnp>

Le Monde, « Au Vietnam, le blogueur Nguyen Huu Vinh condamné à cinq ans de prison », Paris, 23/03/2016 http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2016/03/23/le-blogueur-vietnamien-nguyen-huu-vinh-condamne_4888601_3216.html

Asia Sentinel, « Leading Vietnam Blogger Draws Five-Year Sentence », 24/03/2016
<http://www.asiasentinel.com/blog/leading-vietnam-blogger-draws-five-year-sentence/>

Asia Sentinel, « Au Vietnam, le harcèlement d'un opposant politique se poursuit... même après la prison » (trad. [anglais] : Matthieu Bourdet, *Alter Asia*), 25/01/2016
<http://www.viettan.org/Au-Vietnam-le-harcelement-d-un.html>

Asia Sentinel, « Activists beaten, robbed by paramilitaries in Vietnam », 08/12/2015
<http://www.asiasentinel.com/society/activists-beaten-robbed-paramilitaries-vietnam/>

Autre

Election Guide, "Socialist Republic of Vietnam: Election for Quoc-Hoi (National Assembly)", 22/05/2011 <http://www.electionguide.org/elections/id/1598/>